

DOSSIER P. 19

PERSONNES / FAMILLE

Le fonds de dotation : un outil pertinent pour développer le mécénat



www.defrenois.fr

ACTUALITÉS P. 5

PERSONNES / FAMILLE

La réforme du partage judiciaire
et la pratique notariale

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Adoption internationale :
les règles de conflit de lois
s'appliquent même sans
déplacement de l'enfant

ENTREPRISE

Cession-déspecialisation :
attention à la signification
du projet en présence
de coïndivisaires bailleurs

PERSONNES / FAMILLE

Point de départ du délai
de prescription de l'action
en nullité d'un bornage signé
par un seul époux commun
en biens

DOSSIER P. 19

PERSONNES / FAMILLE

par **Vincent Balny** et **Marie d'Ozouville**

Henri Leyrat

Pascal Bardoux

Stéphane Couchoux

et **Quentin Noizat**

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles BONNET, notaire à Paris

Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier

Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes

François DELORME, notaire à Blérancourt

Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut

Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur

Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris

Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation

François RIPART, notaire à Sevrans

Franck ROUSSEL, directeur adjoint du CRIDON Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux

Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas

Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

Olivier VIX, notaire à Rouffach, président honoraire de la chambre des notaires du Haut-Rhin

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication : Emmanuelle Filiberti. **Rédactrice en chef :** M. Lecuirot.

Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. **Assistante :** C. Bardet.

Tél. : 01.40.93.40.43 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - relationclients@lextenso.fr -

Tarifs 2026 : Abonnement papier + version feuilletable numérique France : 734,10 € TTC - Étranger : 898,75 €

Abonnement feuilletable numérique France : 352,25 € TTC - Étranger : 345 €

Prix au numéro France : 30,63 € TTC - Étranger : 31 €. Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - 07 60 98 54 55 - julien.combaud@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.

Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)

et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 581 g éq. CO₂

CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF234c5 ■ La réforme du partage judiciaire et la pratique notariale

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

DEF234c2 ■ Adoption internationale : les règles de conflit de lois s'appliquent même sans déplacement de l'enfant

ENTREPRISE

DEF234c3 ■ Cession-déspecialisation : attention à la signification du projet en présence de coindivisaires bailleurs

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF234c4 ■ Point de départ du délai de prescription de l'action en nullité d'un bornage signé par un seul époux commun en biens

DOSSIER P. 19

DEF233z3 ■ Fonds de dotation : un outil de transmission et de détention au service des familles et des entrepreneurs
par **Vincent Balny** et **Marie d'Ozouville**

DEF233w0 ■ Les donations d'usufruit à durée fixe à un organisme sans but lucratif
par **Henri Leyrat**

DEF233v4 ■ La fiscalité du fonds de dotation : un régime de faveur sous contrainte
par **Pascal Bardoux**

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF233y3 ■ Le fonds de dotation comme véhicule d'investissement à impact
par **Stéphane Couchoux**

ÉTUDES DE CAS

DEF234a2 ■ Assurer la pérennité d'une activité culturelle à l'aide d'un fonds de dotation
par **Quentin Noizat**

VIE PRO P. 49

OFFRES ET DEMANDES P. 54

INDICES P. 60

NOUVEAU PODCAST
Profession Notaire



Ce podcast propose des réflexions structurantes pour la profession, fruits des débats de l'Assemblée de Liaison des Notaires de France.

Animé par **Lilliane Ricco**,
Rédactrice en chef du Defrénois

SAISON 4 : L'entreprise notariale

Avec **M^r Stéphane Barre**, notaire à Le Puy-en-Velay et rapporteur général de la 76^e session de l'Assemblée de Liaison des notaires de France.
Épisode 6 : l'intérêt de bénéficier d'un poste de secrétaire général et d'adopter la pratique de la supervision.



SCAN ME